



Département de publication : 92 Hauts-de-Seine

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Puteaux
Service des Marchés Publics
131, rue de la République
92800 PUTEAUX
Tél : 01.46.92.92.53
Mail : marchespublics@mairie-puteaux.fr

Référence de la convention : COD250200

Objet de la convention : Mise à disposition et l'exploitation de distributeurs automatiques payants de boissons chaudes et/ou froides et diverses friandises

Descriptif : La présente consultation porte sur la délivrance d'une autorisation d'occupation du domaine public pour l'exploitation de distributeurs automatiques payants de boissons chaudes et/ou froides et diverses friandises au sein de locaux de la Ville.

L'occupant est autorisé à installer et exploiter trois (3) types d'appareils de distribution automatique dans les espaces dédiés à cet effet :

- Distributeur de boissons chaudes,
- Distributeur de boissons froides,
- Distributeur mixte (boissons / alimentation).

L'occupant s'engage à respecter en toutes circonstances, les lois et règlements se rapportant tant à l'occupation des lieux qu'à l'activité autorisée.

La description des prestations attendues et leurs spécifications techniques sont dans la convention d'occupation.

TYPE DE PROCEDURE : La convention permettant à son titulaire d'occuper le domaine public en vue d'une exploitation économique, la présente consultation est organisée conformément aux dispositions prévues à l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Redevance : Le montant annuel de la redevance d'occupation du domaine public est composé d'une part fixe, et d'une part variable (basée sur le chiffre d'affaire hors taxe réalisé dans le cadre de l'exploitation), proposé par l'occupant dans la convention.

Durée d'occupation : Cette autorisation d'occupation du domaine public est valable pour une durée d'un (1) an ferme, à compter de sa date de notification. Elle pourra être reconduite trois (3) fois maximum par période d'une année (12 mois). En tout état de cause, la durée totale de l'occupation ne pourra excéder quatre (4) ans (soit 48 mois).

Documents à fournir par le candidat :

- La convention dûment **complétée, datée et signée** ;
- Une lettre de candidature ;
- Le cadre de réponse technique complété ;
- Références détaillées en matière d'exploitation de distributeurs de boissons et confiseries au cours des trois dernières années et/ou CV détaillés du candidat ;
- Une copie de la carte d'identité de la personne représentant la société candidatant ;
- Un R.I.B.

Date limite de remise des offres : Mardi 11 mars 2025 à 12 h 00

Modalités de retrait du dossier : Le dossier de consultation est disponible sur la plateforme de dématérialisation <https://marches.maximilien.fr/>.

Dépôt des dossiers : Les candidats doivent transmettre les documents listés ci-dessus et à l'article 3 du règlement de la consultation par voie dématérialisée à l'adresse <https://marches.maximilien.fr>

Renseignements complémentaires : Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite sur la plateforme <https://marches.maximilien.fr/> . Cette demande devra être faite dans un délai de six (6) jours avant la date limite de remise des offres.

Élaboration de l'offre : Toutes les informations nécessaires pour établir une offre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi de l'avis : jeudi 13 février 2025